

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



Si cette proposition rencontre l'assentiment de la Haute Commission, Monsieur le Ministre des Affaires extérieures d'Australie en sera informé par la présente Note.

C. M. CROFT

FORU M. C.

II

Le Ministre d'Etat des Affaires extérieures d'Australie au Haut Commissaire suppléant au Canada en Australie

MINISTRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CANBERRA, A.C.T.

CANBERRA, A.C.T.

Le 16 mars 1951

1951 (mars) 481

Le 16 mars 1951, Monsieur le Haut Commissaire, j'ai l'honneur d'adresser réception de votre Note en date de ce jour dont le contenu suit:

(Voir Note)

"J'ai l'honneur de vous adresser par la présente Note le premier paragraphe de la présente Note. J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement australien souscrit l'accord donné dans la Note précitée. En conséquence, votre Note en date de ce jour et la présente réponse seront considérées comme constituant l'accord entre nos deux Gouvernements."

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Haut Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

PERCY C. SPENDER

PERCY C. SPENDER